M. J. Coldwell signala aussi que «la population terre-neuvienne descend principalement des solides gens de mer qui ont traversé l'Atlantique dans de petites embarcations en provenance d'endroits comme Bristol, Bideford, Plymouth, de villages de pêcheurs situés le long des côtes du Devon et de Cornouailles et de hameaux longeant le littoral de la Bretagne, de la Normandie et de l'Écosse.» (C'est le texte que nous livre le Hansard, mais l'auteur n'a-t-il pas aussi ajouté l'Irlande?)

La population, «rompue au désastre dans sa lutte quotidienne avec la mer, a pris courage dans l'adversité» écrivait St. John Chadwick qui accompagnait lord Ammon en 1943 au cours de la mission de bonne volonté à Terre-Neuve et qui a par la suite rédigé le livre intitulé Newfoundland, Island into Province.

«Nombreux parmi ceux qui se sont prononcés contre l'union (à la Convention) appartenaient à une tradition de fierté et d'indépendance acharnées,» écrivit Don Jamieson dans *The Book of Newfoundland*. «Ils appartenaient aux anciennes familles terreneuviennes qui avaient fait de Watér Street un important centre commercial nord-américain bien avant la fondation de Montréal et lorsque New-York n'était encore qu'un marais. Il y en avait dont les ancêtres s'étaient battus vaillamment pour que Terre-Neuve obtienne le gouvernement autonome. Ils estimaient que le fait d'appuyer la Confédération aurait été trahir leur héritage.»

Sir Alan Herbert, humoriste de réputation et ardent défenseur des droits de Terre-Neuve, jugea les Terre-Neuviens «un peuple timide et plutôt hésitant... gai, d'humeur agréable et généreux, tolérant, tempéré, robuste, craignant Dieu, observant le sabbat et respectueux des lois.»

J. R. Smallwood n'a pas craint d'ajouter ce qui suit: «Aussi fier que le diable et aussi hardi et indépendant qu'aucun peuple qui se puisse trouver en Amérique du Nord.»

Lors de son dernier discours aux Communes (16 février 1949), Mackenzie King déclara: «Il est indubitable que la réunion de Terre-Neuve sera à l'avantage mutuel des citoyens des deux parties du pays. Elle comportera plus qu'un simple avantage mutuel. Le talent, l'esprit d'entreprise, les ressources que chacun